

Limoges, le 17 novembre 2021

Destinataire :

Mme Chantal Jouanno
présidente de la CNDP
244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Objet : débat préalable au projet d'autoroute concédée Poitiers Limoges

Madame la Présidente

La construction d'une autoroute concédée est une opération marquante pour un territoire. Que ce soit par le fractionnement du territoire, l'espace artificialisé, l'augmentation du trafic et de l'encombrement en entrée en sortie à ses extrémités à proximité des villes, l'incitation aux déplacements et au transport par camion, la pollution engendrée - dont les gaz à effet de serre-, les nuisances pour les riverains, les financements mobilisés, cela marque à jamais les régions traversées. Le choix de construire une autoroute concédée A147 entre Limoges et Poitiers doit donc être discuté sérieusement, en prenant le temps de développer les arguments quels qu'ils soient.

En visite à Chamborêt en Haute-Vienne, le ministre des Transports Jean-Baptiste Djebbari avait annoncé la tenue d'un **"grand débat public"** sur le passage d'une route à l'autoroute (cf France Bleu Limousin 23-8-2021).

Il nous semble que le choix que vous avez fait de ne faire qu'une concertation préalable, relativement accélérée pour tenir compte des échéances électorales va limiter les échanges, qui pourraient d'ailleurs être faussés par l'approche d'élections majeures pour notre pays, et pourrait aboutir à une décision mal étayée.

Nous demandons par la présente, puisque la concertation n'est pas débutée, qu'elle soit remplacée par un grand débat public qui répondrait mieux à l'exigence de clarté, d'indépendance et de rigueur que l'on peut exiger pour analyser valablement les avantages et les inconvénients de ce projet. Au vu de l'exemple du projet de LGV, Limoges Poitiers qui a mobilisé inutilement des financements importants, il semble utile de prendre quelques mois de plus avant toute décision.

Veuillez recevoir, Madame la Présidente, mes sincères salutations.

Pour FNE-Nouvelle Aquitaine

Isabelle Loulmet



pour LNE et VN

Michel Galliot
président de LNE

